



Université Mohammed V –Agdal

Faculté des Sciences - Rabat

Présentation:

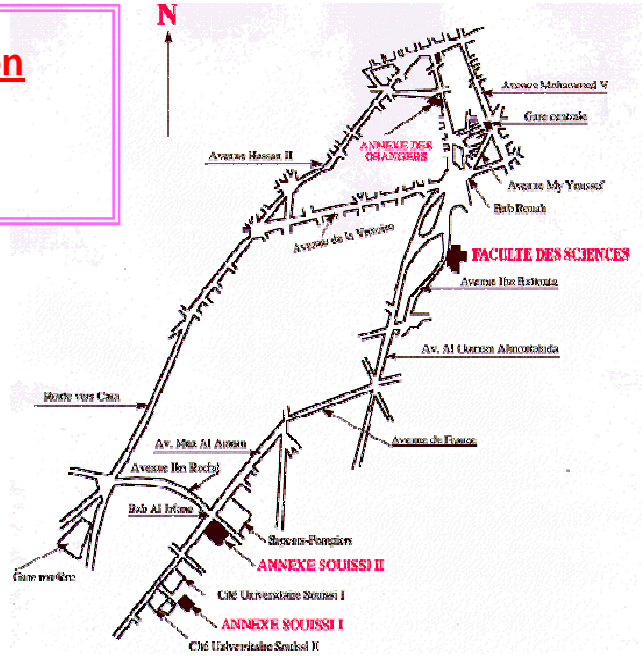
La Faculté des Sciences est le premier embryon d'enseignement supérieur scientifique marocain, créée au sein de l'Université Mohammed V en 1959, sa mission est double: **formation et recherche**

Conditions d'accès

Bac Sciences expérimentales
Bac Sciences Mathématiques
Diplôme équivalent

Plan de situation

Faculté Centrale
Annexe Souissi I
Annexe Souissi II
Annexe des Orangers



Filières Licence (Bac+3)

- ⊕ Sciences Mathématiques & Informatique (SMI)
- ⊕ Sciences Mathématiques et Applications (SMA)
- ⊕ Sciences de la Matière Physique (SMP)
- ⊕ Sciences de la Matière Chimie (SMC)
- ⊕ Sciences de la Terre (STU)
- ⊕ Sciences de la Vie (SVI)

Master (Bac+5)

20 Masters seront
Ouverts aux titulaires de Licence
après étude de dossier

Doctorat (Bac+8)

⊕ Ouvert aux titulaires
de Master (après étude de
dossier)

Débouchés :

- Pour les titulaires de DEUG SVI: Concours d'accès aux études de Pharmacie
- Pour les titulaires de DEUG SMI, SMP et SMC: Concours d'accès aux grandes écoles d'Ingénieurs
- Concours d'accès aux écoles normales supérieures
- Pour les titulaires de Doctorat: Concours de recrutement pour l'enseignement supérieur et la recherche scientifique dans le secteur public et dans le secteur privé.
- Insertion dans la vie active dans différents secteurs en rapport avec les formations dispensés à la FSR

Inscription rentrée 2010-2011: du 12/07/2010 au 28/07/2010 (dernier délai)

Dépôt de dossier au service des affaires estudiantines de la Faculté des Sciences

**Démarrage des enseignements: année universitaire 2010-2011
Lundi 13 septembre 2010**

Pièces à fournir: Constitution du dossier d'inscription (frais dossier: 100 dhs)

- Attestation originale du Baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent
- 4 Photocopies certifiées conformes de cette attestation
- 1 Extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois
- 1 photocopie de la carte d'identité nationale (CIN)
ou *carte de résidence pour les étudiants étrangers*
- Dossier Médical (à retirer du lycée d'origine ou à défaut acheté dans la délégation du Ministère de l'Éducation Nationale)
- 4 Photographies d'identité récentes
- 3 enveloppes affranchies au tarif en vigueur et portant le nom et l'adresse de l'étudiant
- 1 copie certifiée conforme du relevé de notes délivré par l'académie

Pour les étudiants étrangers :

-Autorisation de suivre des études supérieures au Maroc, délivrée par le Ministère de l'enseignement Supérieur, après accomplissement, par l'étudiant, des formalités requises, auprès de l'Agence de Coopération Internationale.

Contact

FSR, Avenue Ibn Batouta BP 1014
Agdal - Rabat
Tél: 037 77 18 76 - Fax : 037 77 42 61
Site web : www.fsr.ac.ma